

Service Interacadémique des Examens et
Concours (SIEC) maison des examens

IDF-2023-12-15-00002

Arrêté portant ouverture des registres
d'inscription aux épreuves finales du Certificat
de Formation Générale Session 2024 des
académies de Créteil, Paris et Versailles

Arrêté portant ouverture des registres d'inscription aux épreuves finales du Certificat de Formation Générale Session 2024 des académies de Créteil, Paris et Versailles

Le directeur du service interacadémique des examens et concours,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D. 222-9, D. 332-16 et suivants ;

Vu l'arrêté du 8 juillet 2010 modifié relatif aux modalités d'attribution du CFG et notamment son article 8;

ARRÊTE

Article 1^{er}. – Les registres d'inscription aux épreuves finales du certificat de formation générale de la session 2024 sont ouverts **du lundi 8 janvier 2024 au vendredi 19 janvier 2024**. La préinscription s'effectue en ligne sur l'application CYCLADES.

Article 2. – A l'issue de sa préinscription en ligne, chaque candidat individuel doit poster **au plus tard le vendredi 26 janvier 2024** sa confirmation d'inscription datée et signée (le cachet de la poste faisant foi).

Article 3. – La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 14 décembre 2023

Le directeur du service interacadémique des examens et concours

Signé

Frédéric MULLER